

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CORRIGÉ

Fabrication de la monture.

1. Composition de l'acétate de cellulose (1pt)

Cellulose + acide acétique (ou acétone)

2. Principe de fabrication (0,5 pts)



Découpé



Injecté



Moulé

Fabrication des verres solaires.

3. Le CR 39 est une matière thermodurcissable . (0,5pts)

4. Fabrication d'un CR39 (2,5 points)

- Le monomère est mélangé à un catalyseur
- Assemblage des parois du moule
- Remplissage du moule
- Polymérisation : les moules sont introduits dans des étuves
- Démoulage

5. Procédé utilisé pour la coloration (1 pt)

Immersion des verres dans une solution contenant des pigments préalablement chauffés.

4. Classification des verres teintés fixes. (2,5 points)

Normalisation européenne	Protection/indications d'usage
0	Lumières artificielles
1	Plus sensible aux lumières artificielles
2	Sensibilité au soleil légère
3	Soleil mer montagne
4	glacier

Session 2007					SUJET
BEP OPTIQUE-LUNETTERIE		CORRIGÉ			Secteur A : industriel
EP1 – Expression technique	Durée de l'épreuve	3h	Coefficient épreuve	2	Page1/1
Partie EP1 a2) Connaissances technologiques	Durée de la partie	0h30	Coefficient partie	0.4	